QUOTIDIEN : 25 CENTIMES

-- LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION --
LILLE, 194, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

MERCREDI 26 DÉCEMBRE 1934

BUREAUX :
ROUBAIX | Téléph. 351-17 | 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING | Téléph. 9-65 | 3, rue Fidèle Lebeau

DIRECTRICE : Mme Eug. GUILLAUME.

LES FEMMES QUI LUTTENT POUR LE DROIT DE VOTE

CE QUE DISENT LES QUATRE PREMIÈRES FÉMINISTES FRANÇAISES : Mmes LA DUCHESSE DE LA ROCHEFOUCAULD, LOUISE WEISS, GERMAINE MALATERRE-SELLIER & ANDRÉE FORNY

Un événement historique se prépare en France. Parmi les réformes politiques que l'on réclame chaque jour avec plus de vigueur, s'est inséré depuis quelque temps la revendication du droit de vote pour les femmes. Après des années et des années de piétinement, les mouvements féministes viennent ces temps

Mme la Duchesse de La ROCHEFOUCAULD, *Présidente de l'Union nationale pour le vote des femmes.*

derniers de subir une impulsion considérable et il est d'ores et déjà acquis que l'introduction du vote des femmes dans les mœurs françaises ne va pas tarder à devenir une réalité.

Nous avons tenu à faire auprès des quatre leaders féminins français, une enquête auxquelles elles ont bien voulu nous apporter les réponses suivantes :

« LA FRANCE EST UN PAYS CONSERVATEUR, MAIS... »

répond Mme la Duchesse de la Rochefoucauld

« Il y a, en Europe, quatre pays qui n'ont pas encore fait l'expérience du suffrage féminin, à côté de la Suisse, de la Yougoslavie et de la Bulgarie la France est un de ceux-ci. Pourquoi ? La Française n'a-t-elle, au cours de l'histoire, jamais montré d'intérêt pour la vie politique ?

» On sait au contraire le rôle très important qu'ont joué chez nous, sinon les Reines écartées du trône par la loi salique, du moins les régentes et parmi celles-ci Blanche de Castille, Louise de Savoie, mère de François-Ier, qui signa la paix des dames avec Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint. Paris a connu aussi les belles frondeuses, et même des héroïnes de la Révolution, comme Olympe de Gouges, auteur de la Déclaration des droits de la Femme. Bien plus, sous le régime monarchique, jusqu'en 1789, les femmes ont voté pour les Etats Généraux.

» Si ce droit que nous demandons ne leur a pas été encore rendu aujourd'hui, il ne faudrait pas attribuer notre insuccès au fait que la jeune française prend une insuffisante part à la vie économique, actuellement assez liée aux conditions politiques. Au contraire, plus de sept millions d'ouvrières et cinq cent mille chefs d'entreprise contribuent à la production ou dirigent un commerce. Il ne faudrait pas croire non plus, que les étudiantes soient rebutées par la difficulté des questions juridiques et administratives. Un grand nombre d'entre elles fréquentent les Facultés de droit et deviennent lauréates de l'Ecole des Sciences Politiques.

» Mais la France est un pays conservateur. Il est resté fidèle aux institutions du XIXe siècle. Nous ne doutons pas qu'un jour prochain, cependant, les Françaises reçoivent les droits du citoyen. Qu'on ne doute pas non plus de les voir à ce moment-là, reprendre sur le plan politique, la gracieuse et efficace croisade qu'elles menèrent dans les salons du XVIIe siècle, pour le règne de l'esprit et de l'intelligence ».

« LA CONSCIENCE DE LA FEMME » FRANÇAISE MÉRITE QU'ON NE » LUI DÉNIE PAS PLUS LONG- » TEMPS LE DROIT DE VOTE... »

dit Mme Louise Weiss, fondatrice de « La Femme Nouvelle »

« J'estime que c'est un devoir pour toutes mes compatriotes de poursuivre leur campagne pour l'électorat et l'éligibilité des femmes françaises, la revision du Code Napoléon, la liberté et la protection du travail féminin.

» Il me semble difficile que la France élude encore la question du vote des femmes. Ce vote n'est-il pas justifié par l'admirable labeur, par la conscience de la femme française ; n'est-il pas réclamé par toutes les grandes ligues du pays et notamment par les unions d'anciens combattants ; n'est-il pas admis d'ores et déjà par la Commission de la Réforme de l'Etat ?

» Je me demande, si le pays peut continuer délibérément à ignorer les forces vives comme les forces féminines. Et je ne peux pas croire que la France républicaine ne veuille pas gouverner avec l'adhésion de ces forces nouvelles conscientes de la grandeur de la tâche qu'elles ont à accomplir en faveur du peuple français tout entier ».

« LE VOTE DES FEMMES, MOYEN DE RÉNOVATION NATIONALE »

nous dit Mme Germaine Malaterre-Sellier

« Nous croyons que le problème qui se pose avant tout est maintenant un problème d'ordre moral.

» Il faut changer l'esprit même de la politique, il faut que celle-ci soit moins la chose des politiciens retors que le résultat de l'aboutissement des préoccupations morales, sociales, économiques, politiques de toutes les fractions de la collectivité française.

» Or, il semble bien qu'un des meilleurs moyens pour changer l'esprit politique de la France serait de donner enfin à la femme française, la place qui lui est due.

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LES VÊPRES GERMANIQUES DE NOEL 1934

Du 1er au 15 décembre, le nombre des « exécutions » aurait atteint 230.

M. Bruckner, gouverneur de la Silésie, serait parmi les victimes

Une revue de Prague, publiée par les réfugiés allemands, « La Weltbahne », annonce que les journées de juin ont recommencé en Allemagne.

Entre le 1er et le 15 décembre, assure-t-elle, deux cent trente exécutions seraient relevées, et ce chiffre, naturellement, ne serait que provisoire.

Parmi les victimes : Bruckner, le gouverneur de la Silésie ; Heintz Auenstein, vieille chemise brune, héros de la sainte Vehme, plus chevronné que ce capitaine Roehme, dont, à six mois de distance, il partagerait le destin. Le capitaine Pfeffer, dignitaire très ancien, lui aussi, des milices hitlériennes, qui recevait une pension mensuelle de 1.000 marks en raison des services rendus.

On raconte encore que 3.000 S. S. auraient été désarmés. Soit dit, en passant, les S. S. (Schutz et Staffel) avaient été, lors du premier coup de balai, du côté du manche. Maintenant, ils seraient tombés du côté de la poussière et du plancher.

Cette fois, Adolf Hitler, Goebbels et Gœring n'auraient pas mis la main à l'ouvrage. Car ils se soucieraient de garder leurs paumes assez blanches pour pouvoir les tendre à l'étranger dans un geste pacifique.

L'exécuteur serait le commandant Buch, de Karlsruhe, qui compte à son actif un bon nombre de cadavres et se serait rendu à Berlin, il y a trois semaines, pour prendre avec le führer la

M. Helmut BRUCKNER, *gouverneur de Silésie qui avait succédé à M.* HEINES *fusillé le 30 Juin dernier et qui se trouverait parmi les victimes des « Vêpres germaniques de Noël 1934 ».*

suprême décision. Tout serait dirigé par lui, de la Maison brune de Munich.

Les premiers coups auraient été portés en Bavière et, par la Silésie, ils seraient peu à peu montés vers Berlin, tels sont les faits que certains croient pouvoir distinguer dans les ténèbres qui enveloppent le peuple allemand, s'ils disent vrai, on pourra parler, désormais, « des vêpres germaniques de Noël 1934 ».

Il faut vraiment que les choses aillent assez mal pour qu'à dix-neuf jours du plébiscite sarrois une nouvelle convulsion n'ait pu être évitée ou retardée.

Prétextes de moralité

Parlant des arrestations qui se sont effectuées en Allemagne ces temps derniers, le correspondant à Berlin d'un de nos confrères parisiens écrit :

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

L'OPÉRA VA FÊTER LA 2.000e DE "FAUST"

C'est lundi prochain 31 décembre qu'aura lieu, à l'Opéra de Paris, la 2.000e représentation de « Faust », le célèbre opéra de Gounod.

Notre photo montre l'affiche de la deuxième représentation qui eut lieu le vendredi 5 Mars 1869.

LES INCIDENTS ITALO-ABYSSINS

Les troupes italiennes sont-elles entrées en Ethiopie ?

On mande d'Addis-Abeda à l'agence Reuter :

« Selon un communiqué officiel du gouvernement abyssin, les Italiens construisent actuellement une route pour la circulation des automobiles de Radir à Luerlogubi, en territoire abyssin. On déclare également que les troupes italiennes ont occupé Afdub et que leurs avions survolent continuellement les forces éthiopiennes.

D'autre part, la légation italienne fait savoir officiellement qu'elle n'a pas connaissance de la présence des forces italiennes en territoire d'Abyssinie ».

Un démenti officiel

L'ambassade d'Italie à Paris communique la note suivante :

« Les nouvelles relatives à des mouvements de troupes italiennes en territoire abyssin sont totalement dénuées de fondement ».

DANS L'INDUSTRIE TEXTILE

Suspension des heures supplémentaires

L' « Officiel » publie des décrets suspendant jusqu'au 30 juin 1935, en raison du chômage extraordinaire et prolongé, les heures supplémentaires dans des industries textiles de certaines régions, notamment la Loire, la Haute-Loire, le Rhône, l'Isère, le Pas-de-Calais, l'Ain, la Savoie, la Haute-Savoie, le Puy-de-Dôme, la Sarthe, la Somme, ainsi que dans les arrondissements de Lille, Dunkerque, Cambrai, Saint-Quentin, Aubusson et les cantons de Saint-Dié et Bourganeuf.

La grève de Roanne

M. Paul Jacquier, ministre du Travail, a reçu les représentants de la délégation patronale de l'industrie textile de la région de Roanne et de Thizy. Après un examen de la situation, au cours duquel ils ont exposé les difficultés très graves que recontre leur industrie, ceux-ci ont néanmoins déclaré qu'ils étaient prêts à faciliter un effort de médiation qui serait fait auprès des deux parties, en vue d'aboutir à la solution rapide du conflit.

Lendemain de Réveillon

Le Réveillon s'est prolongé fort tard... l'aube approche... et attendris par les doux vins de France, deux joyeux fêtards que notre opérateur a surpris, continuaient hier matin, sans se soucier du cadre, la fête si bien commencée la veille au soir.

VIOLETTE NOZIÈRE a appris avec calme la nouvelle de sa grâce

La condamnée va quitter sa cellule actuelle pour la prison de Fresnes avant d'aller expier à la maison centrale de Haguenau

Violette Nozière a appris par son avocat la mesure de clémence dont elle bénéficie.

Cette nouvelle ne parut pas toucher la parricide. C'est passivement qu'elle l'accueillit, et elle resta quelques instant sans rien dire. Enfin, elle remercia son défenseur, mais sans chaleur, avec cette indifférence des êtres qui n'appartiennent plus à un monde normal et dont la vitalité serait frappée à mort.

« Exécutée maintenant, prononça-t-elle sourdement, ou mourir lentement en prison, c'est la même chose. Qu'est-ce que cela peut me faire ? »

L'avocat lui expliqua alors que l'exercice du droit de grâce présidentiel pourrait se manifester encore si elle avait une bonne conduite et que, dans dix ou quinze ans, on pourrait envisager l'éventualité d'une libération.

Violette Nozière, rassurée, parut soudain avoir repris quelques forces. Elle supplia son défenseur de ne pas l'abandonner et de revenir lui rendre visite.

Puis elle fondit en larmes, serrant convulsivement la main de son avocat et bouleversant par son attitude deux codétenues qui, elles aussi, se mirent à pleurer. Dans quelques jours, Violette Nozière sera transférée à la prison de Fresnes. C'est là une formalité, Fresnes étant une prison de passage, à laquelle la condamnée ne peut échapper avant d'être dirigée sur la maison centrale d'Haguenau.

Le poignant appel de Mme Nozière à la clémence du Chef de l'Etat

Voici le texte de la lettre que Mme Nozière écrivit, le 18 octobre, à M. Albert Lebrun, qui, sans nul doute, a pesé

Violette NOZIERE *qui va voir s'ouvrir la porte de la cellule, qui se refermera sur elle pour la vie.*

d'un poids décisif dans la délibération du chef de l'Etat :

« A Monsieur le Président de la République, palais de l'Elysée, Paris.

» Monsieur le Président,

» Je viens respectueusement vous demander grâce pour ma fille, Violette Nozière. J'ai pardonne toutes mes souffrances à ma malheureuse enfant. Des jeunes gens sans aveu vivaient à ses dépens et la harcelaient de demandes d'argent. Etudiants paresseux et sans scrupules, sans moralité, ils ont profité de Violette.

» Le dossier que vous avez sous les yeux, M. le Président, vous éclairera sur les suggestions infâmes qui ont poussé ma fille à satisfaire, coûte que coûte, les besoins pécuniaires de Jean Dabin. Vous verrez la lettre du 9 août où celui-ci nous traite d'espions, vous verrez les pourparlers pour l'achat d'une voiture automobile et les commissions exigées par Dabin et ses amis. Vous verrez la lettre de Violette écrite le 21 août avant de rentrer à notre appartement : « Je t'enverrai sans faute l'argent ». Vous relirez enfin les aveux de Jean Dabin au sujet des visites à Pellous, rue de Sèze, à l'hôtel Ambassador, chez le fourreur Brunswick. Il ne fait aucun doute qu'il attendait de l'argent de Violette et que celle-ci était menacée par lui de rupture si elle ne continuait pas à l'entretenir. Je tiens encore à vous signaler, Monsieur le Président, que les rentrées tardives de Violette étaient motivées par de faux pneumatiques écrits et signés par Dabin et ses amis.

» Monsieur le Président, vous prendrez en pitié, j'en suis certaine, le profond désespoir où je me trouve. J'ai dû défendre la dignité de mon foyer, mais je ne peux pas oublier que Violette est mon enfant. Si j'osais, M. le Président, je vous rappellerais que les 1er et 2 juillet 1933, dans votre voyage à Besançon, vous avez été conduit de Paris à Laroche et de Laroche à Paris, par mon pauvre mari, mécanicien à la Compagnie P. L. M. (Dépôt des machines de Paris).

» Ne m'enlevez pas, Monsieur le Président, ma dernière raison de vivre.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma très respectueuse considération. »

Ce que dit le tuteur de la parricide

Voici, d'autre part, les déclarations faites par M. Dupré, ancien camarade de travail de M. Nozière, et qui remplit maintenant les fonctions de tuteur de la jeune parricide.

« Je suis heureux, a dit M. Dupré, de cette solution de clémence, qui adoucira dans la mesure du possible, la douleur de la pauvre mère, et permettra, d'autre part, à la fille criminelle de revenir peu à peu à des sentiments normaux : le calme de Violette, qui m'accueille à chacune de mes visites. Et je vais la voir

FEMMES DU MONDE MANNEQUINS EN AMÉRIQUE

Les mannequins professionnels américains viennent d'entrer en conflit avec les femmes du monde qui leur font une concurrence qu'elles estiment très préjudiciable.

En effet, les femmes du monde américaines leur enlèvent leurs moyens d'existence en se proposant comme mannequins dans les importantes maisons de couture.

Voici un groupe de femmes de la haute société neo-yorkaise se préparant à passer les robes qu'elles doivent présenter, dans le vestiaire d'une importante maison de couture.

Lire en cinquième page : NOTRE PAGE FÉMININE

NOTRE CONCOURS DE LA PROFESSION ≡ PREFEREE ≡

2.000 prix valant plus de 250.000 fr.

Le timbrage des bulletins de réponse se poursuit avec rapidité.

Nos équipes font preuve d'une activité fébrile. A telle enseigne que ce travail pourra être bientôt terminé.

Ce sera la fin d'une besogne fastidieuse mais indispensable, qui aura été accomplie dans un temps-record.